**Instructions aux auteurs - Actes des congrès de la FIPF**

*Ces recommandations sont inspirées par les « instructions aux auteurs » de la revue Recherches et Applications (supplément de la revue de la FIPF : Le français dans le monde)*

Vous trouverez dans ce document :

1. Instructions générales
2. Feuille de style
3. Modèle de présentation pour votre article
4. **Instructions générales**

La FIPF recommande de mettre en œuvre les rectifications de l’orthographe publiées au Journal Officiel de la République française le 6 décembre 1990, et approuvées par toutes les instances francophones. Il est possible de mettre automatiquement un texte en orthographe rectifiée grâce au logiciel gratuit développé par l'Université de Louvain : Recto Verso : <https://uclouvain.be/recto-verso/essaie-recto.html>

Les responsables de la collection laissent cependant aux contributeurs, la liberté d’en user ou non, dans leur rédaction. Toutefois, dans un souci de cohérence éditoriale, et avec un avertissement placé en début de l’ouvrage, l’ensemble des textes sera mis aux normes de l’orthographe rectifiée.

**Orthographe et grammaire**

Il est essentiel d'utiliser un correcteur orthographique et grammatical lors de la rédaction de votre article. La plupart des logiciels de traitement de texte disposent d'un correcteur (Word, Open Office, etc.). Si vous y avez accès, le logiciel Antidote, créé par une équipe québécoise, est probablement le plus performant actuellement pour les corrections orthographiques et grammaticales.

**Langue autre que le français**

Si une langue autre que le français est utilisée dans le texte, il convient de mettre entre crochet [ ] la traduction en français juste après la phrase en langue étrangère.

**Mise en page**

La police à utiliser est ARIAL, corps 1. L’ensemble du texte est justifié à gauche et à droite.

Tout nouveau paragraphe est marqué par un saut de ligne.

Pas d’utilisation d’alinéas, de taquets de tabulation et pas de titres courants en têtes et en pieds de page.

**Titres et sous-titres**

On hiérarchise les titres et les sous-titres avec une limite de deux sous-niveaux.

Les titres de niveau 1 sont en **caractère gras C.14**

Les sous-titres (sous-niveau 1) sont en **caractère gras C. 12**

Les titres de sous-niveau 2 sont en C.12, maigre.

**Consignes de rédaction**

**Ponctuation** : on laisse une espace insécable avant (et une espace normale, sécable, après) : deux points, un tiret, un point d’exclamation, un point d’interrogation, un point-virgule, une esperluette (&), les signes arithmétiques (=, +, -, ×, ˂, ˃), et des guillemets (espace insécable après le guillemet ouvrant, avant le guillemet fermant, «, ») ; on laisse une espace insécable avant un symbole de mesure (%, °C, m, etc.). Espace normale avant une parenthèse ouvrante et un crochet d’ouverture ; on laisse une espace normale après une virgule, un point, des points de suspension ainsi qu’une parenthèse fermante et un crochet de fermeture.

**Notes** : Il est recommandé de limiter ou, si possible, d'éviter d'utiliser les notes de bas de page. Les notes de bas de page ne doivent pas être de simples références bibliographiques : si elles sont utilisées, elles doivent concerner des précisions ou des commentaires. Elles sont obligatoirement en bas de page, en corps 8.

**Tableaux et figures** (dessins, cartes, photographies, images etc.) : leur qualité doit être suffisante pour permettre une reproduction directe (de 150 à 300 dpi). Pour les tableaux et graphiques (ne pas en abuser : savoir qu’ils ne sont souvent éclairants que pour le seul contributeur dont ils constituent une autre représentation mentale de sa pensée), tenir compte de la surface utile d’une page qui est de 9,5 cm de largeur maximum.

**Références d’auteurs et citations** : dans le corps du texte, entre-parenthèses, à la condition que la référence soit détaillée dans la bibliographie (Simon, 2008). Pour les citations, il convient d'indiquer aussi la page. Exemples : Selon Vigner « l'activité d'expression écrite est celle... » (2001 : 73), « … leurs variations morphologiques les plus fréquentes » (Vigner, 2001 : 72). Il ne faut pas utiliser de notes de bas de page.

Bibliographie

La bibliographie est classée par ordre alphabétique du nom des auteurs.

S'il y a plusieurs références pour un même auteur, elles sont classées selon la date de publication (la plus ancienne d'abord, puis les plus récentes dans l'ordre chronologique).

S'il y a plusieurs références pour un même auteur avec la même année de parution, il faut ajouter une lettre après la date

Exemple :

PUREN, Christian, (2007a) …...

PUREN, Christian, (2007b) ….

**Pour les ouvrages :**

NOM, Prénom, (date), *Titre*, Ville de publication, Éditeur.

Exemple

VIGNER, Gérard, (2001), *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE International.

**Pour les articles de revue :**

NOM, Prénom, (date), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro de la revue, pages de début et de fin.

Exemple :

VLAD, Monica, (2019), « La didctique du FLE en contexte roumain : une discipline en quête de légitimité », *Recherches et Applications*, n° 66, pp. 39-52

**Pour les articles tirés d'ouvrages collectifs :**

NOM, Prénom, (date), « Titre de l'article » dans Nom, Prénom du coordonnateur de l'ouvrage (dir), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, pages de début et de fin.

Exemple

BEACCO, Jean-Claude, (2011), « Contextualiser les savoirs en didactique des langues et des cultures » dans Blanchet, Philippe, Chardenet, Patrick (dir), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des archives contemporaines, pp. 31-40

**Sitographie**

*Attention : il s'agit bien dans la sitographie de ne répertorier que des pages internet qui ne sont ni des articles, ni des ouvrages. Si vous citez un article d'une revue en ligne (par exemple un article d'une revue Synergie, de LIDIL, de Documents pour l'histoire de l'enseignement du FLE/FLS, etc.) il faut utiliser la présentation « articles ». Même chose pour un ouvrage, une thèse ou un mémoire, que vous auriez lu en ligne : ils doivent être présentés selon les normes des ouvrages. Le seul fait d'utiliser Internet pour accéder à un document ne signifie pas qu'il faille mettre cette référence en sitographie.*

Nom de l'auteur (ou nom de l'institution qui a mis la page en ligne), « titre de la page » [date de consultation] adresse complète

Exemple

FLE.FR, « Enseigner le FLE avec le numérique » [Consulté le 12 mai 2022] <https://www.fle.fr/enseigner-le-FLE-avec-le-numerique>

CONSEIL DE L'EUROPE, « La journée européenne des langues » [consulté le 10 février 2021] <https://www.coe.int/fr/web/language-policy/european-day-of-languages>

1. **Feuille de style**

**CONSIGNES ÉDITORIALES Mise en page**- en Arial, style « normal » :

Arial 20 pour le titre de l'article,

Arial 16 pour les titres des parties de l'article,

Arial 14 pour les sous-titres,

Arial 11 pour le texte ;  
- en interligne simple ;  
- sans caractère gras, ni soulignement ;  
- utilisez IPA-SAM pour les signes phonétiques ;

- le texte doit être structuré selon une numérotation successive des parties : unités et sous-   
 unités du texte (p. ex. pour la première partie : 1., 1.1., 1.1.1. ; 1.2., 1.2.1., etc.) ;  
- les images doivent être sous format png ou jpeg, résolution minimale de 300 dpi ;

- il ne faut pas utiliser de notes de bas de page, ni de notes à la fin du document.

**Références bibliographiques**

- seulement pour les ouvrages/articles cités dans le texte ;  
- les références doivent figurer dans le texte principal sous forme abrégée, comprenant le   
 nom de famille de l'auteur suivi de la date de publication et du numéro de page (Kleiber   
 1992 : 276) ;

- les entrées doivent être classées par ordre alphabétique des noms de famille des auteurs ;  
- les publications multiples d'un même auteur doivent être classées par ordre chronologique.

**Méthodes de citation (normes bibliographiques)**

**Monographie**

UNGERER, Friedrich, SCHMID Hans-Jörg (1996) An Introduction to Cognitive Linguistics (Learning about Language) Harlow : Longman.

**Article de monographie**

BEZZANELLA, Carla (2000) Tense and Meaning. Dans D. Marconi (ed.), Knowledge and Meaning - Topics in Analytic Philosophy. Vercelli : Mercurio, 195-197.

**Article de revue/périodique :**

KLEIBER, Georges (1992) « Article défini, unicité et pertinence ». Revue romane 27/1, 261-289.

**Actes**

WANNER, Leo (ed.) (2007) Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-Text Theory : In honour of Igor Mel'chuk (Studies in Language Companion Series, 84) Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

**Glossaire**

Dictionnaire de la langue littéraire slovène. Ljubljana : Državna založba Slovenije, 2022.

**Sources électroniques**

Le dictionnaire de la zone. 20 mai 2010. <http://www.dictionnairedelazone.fr/> (consulté le 03/03/2024).

**3. Modèle de présentation à suivre pour votre article**

Arial 20 pour le titre de l'article,

Arial 16 pour les titres des parties de l'article,

Arial 14 pour les sous-titres, et les auteurs

Arial 11 pour le texte ;

- en interligne simple ;

Titre de l’article

Prénom NOM, institution ou laboratoire, pays.

(à redoubler, si plusieurs auteurs) Prénom NOM, institution ou laboratoire, pays.

Résumé :

(5 à 10 lignes au maximum)

Mots-clés :

(mot- clé 1, mot- clé 2, 3, 4, 5….)

Introduction

Texte de l’introduction…. Texte de l’introduction….

Texte de l’introduction…. Texte de l’introduction….

1. Titre de la première partie

Texte de la première partie Texte de la première partie

Texte de la première partie

1.1. Première sous-partie

Texte de la première partie

Texte de la première partie

[...]

2. Titre de la deuxième partie

Texte de la deuxième partie

2.1. Première sous-partie

Texte de la première partie

Texte de la première partie

Bibliographie

Bassil El Ramy, Rita (2012), Échapper à la fatalité des violences : Le Sang des promesses de Wajdi Mouawad. Esprit, 127-130. https://doi.org/10.3917/espri.1205.0127

Demanze, Laurent, (2008), Encres orphelines, Pierre Bergougnioux, Gérard Macé, Pierre Michon, Paris, Éditions José Corti.